

Chers parents,



Comme expliqué lors de la réunion de classe, nous avons fait un travail important à propos des « droits et devoirs » lors de ces premières semaines.

A partir d'aujourd'hui, votre enfant va avoir un permis de 10 points, valable deux semaines. A chaque fois qu'il sera repris pour n'avoir pas suivi le règlement de la classe ou de l'école, il perdra 1 point.



S'il perd les 10 points, certains de ses « jokers » (droits) lui seront retirés pour une semaine ou plus en fonction des sanctions décidées en concertation avec les délégués de la classe. Bien entendu, cela arrivera rarement... et des points pourront être gagnés dans les conditions suivantes :

- **une suite de A obtenue en récitation de poésie, en présentation de fiche de lecture ou lors d'un exposé.**
- **deux dictées de mots consécutives réalisées sans erreur,**
- **cinq A consécutifs obtenus sur le cahier du jour,**
- **une évaluation réalisée sans aucune erreur (Bravo !),**
- **un travail quotidien effectué avec application et sans erreur de copie,**
- **les responsabilités de la classe réalisées avec sérieux,**
- **un concours de dessin remporté,**
- **une initiative méritante (aide à un camarade ou service rendu à la classe).**



A l'inverse, si l'élève conserve ses 10 points, il remportera un nouveau « joker » (droit) récompensant son travail et son comportement.

Toutes les deux semaines, le nombre de points gardés sur 10 sera reporté dans un tableau récapitulatif que vous trouverez dans « la pochette parents ». Je vous remercie de le consulter régulièrement et de le signer.

Chaque élève repartira dès le lundi suivant avec un nouveau permis de 10 points.

Bien cordialement.

Romain OSSANT